



PÔLE DOMICILE
16-17-79-86
SESSAD de Niort
Centre de Breussière (79)



Fiche d'inscription – dispositif de répit

Date de création : 8 nov. 2023

Date de modification : Version initiale

Date de diffusion : 4 Nov. 2024

Rédacteur(s) : Dispositif de répit

Vérfié par : Direction

Approuvé par : Qualificienne

NOM/Prénom de l'enfant :

Date de naissance : Age :

Nom et adresse de l'établissement accueillant l'enfant (Exemple IME de NIORT, SESSAD GPA.....) :

.....
.....

REPRESENTANTS LEGAUX :

NOM/Prénom :

Adresse :

.....

N° tél :

E-mail :

ACCOMPAGNEMENT PAR L'ASE : OUI NON

Si oui, préciser les coordonnées du référent ASE :

NOM/Prénom :

N° tél :

E-mail :

Afin de répondre au mieux aux besoins de votre enfant, merci de préciser s'il présente des TSA (ou s'il a des besoins apparentés à ce public) en cochant la case correspondante :

Mon enfant présente des TSA (ou besoins apparentés à ce public) :

OUI NON

Tournez la page



Je souhaite inscrire mon enfant suivant le calendrier ci-dessous :

Période du 10 mai au 14 juillet 2025	
INTERNAT	EXTERNAT
<input type="checkbox"/> Du 23 au 26 mai	<input type="checkbox"/> Week-end du 10 au 11 mai
<input type="checkbox"/> Du 13 au 16 Juin	<input type="checkbox"/> Week-end du 17 au 18 mai
<input type="checkbox"/> Du 4 au 7 juillet	<input type="checkbox"/> Week-end du 29 mai au 1 ^{er} juin
	<input type="checkbox"/> Week-end du 7 au 9 juin
	<input type="checkbox"/> Week-end du 21 au 22 juin
	<input type="checkbox"/> Week-end du 28 au 29 juin
	<input type="checkbox"/> Week-end du 12 au 14 juillet

Votre demande d'inscription sera étudiée par les professionnels du dispositif de répit puis sera soumise à la commission d'admission de 2 avril 2025.

Le Coordonnateur vous contactera pour vous informer du résultat.

➔ Les transports sont à la charge de la famille. En cas de difficultés, vous pouvez vous référer au règlement de fonctionnement du dispositif de répit.

Fiche à transmettre **au plus tard le 12 mars 2025** au Bureau des entrées de l'IME « Le Logis de Villaine », par mail, à l'adresse suivante : i.metais@imevillaine.fr

ABSENCE : Dans le souci de permettre à un maximum de familles / aidants de bénéficier du Dispositif de Répit, nous vous informons que **toute absence injustifiée entraînera une perte de priorité pour les inscriptions futures**. Cette mesure vise à garantir une gestion équitable des places disponibles et à éviter les absences non justifiées qui pourraient bénéficier à d'autres aidants ou enfants ayant besoin de répit.

En cas d'absence, nous vous remercions de prévenir les coordinatrices dans les plus brefs délais.

En cas de besoin d'informations supplémentaires, vous pouvez consulter le site internet : <https://imevillaine.fr>.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IME « Le Logis de Villaine » au 05-49-76-13-34.

La demande est complétée par :

Signature du (des) représentant(s) légal(ux)

En cas d'impossibilité de signature du représentant légal, **le demandeur atteste avoir obtenu l'accord du représentant légal** : OUI NON